

Appel à candidatures RESIDENCES ARTISTIQUES 2024

- **Contexte :**

L'équipe en charge du volet culturel de l'ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) de la **Ferme de Chosal** recherche 3 plasticiens Land Art / art et nature, pour la création d'une œuvre/installation appelée à prendre place sur le **Sentier Art et Nature du Pôle Land Art Départemental** au plus tard en septembre 2024.

Sur la base des candidatures reçues, 3 seront retenues *in fine*.

Chaque résidence aura une **durée de 10 jours** minimum pouvant s'étaler sur la saison (d'avril à septembre) selon le projet et une présence obligatoire à l'inauguration **le samedi 28 septembre 2024**.

Chaque artiste est invité à **proposer une œuvre participative** qui impliquera – dans sa création – les travailleurs (handicapés) de la structure. Ces derniers sont fortement engagés depuis 2010 dans cette dynamique. En effet, la Ferme de Chosal a souhaité **placer l'art et la culture au cœur de son projet d'établissement d'insertion sociale** de la personne handicapée.

- **Dotation financière et modalités d'accueil de l'artiste :**

Une dotation de **3 500€** sera allouée à la résidence et couvrira pour moitié la production et l'acquisition de l'œuvre, et pour l'autre moitié la prestation. Les processus de création de type participatifs et la dynamique induite sont résolument inscrits au cahier des charges. L'artiste sera hébergé sur le site de la Ferme de Chosal (en « cabane nature » ou en hébergement classique à définir).

- **Implication des acteurs :**

L'objectif cultivé est de soumettre aux artistes le défi d'explorer de nouvelles pistes capables de susciter une implication profonde de nos publics au cœur de leurs projets. L'accessibilité au sens large, et la notion de relation sociale sont essentielles. Le texte de présentation devra mettre clairement en évidence le sens de la démarche artistique en accord avec les valeurs portées par l'établissement et la participation des différents acteurs.

- **Thème :**

Les résidences 2024 s'inscrivent dans le cadre d'un projet pluriannuel (2024-2026) et pluridisciplinaire ayant pour thème « **INTER-ACTIONS** » (cf. note jointe).

- **Modalités et échéances :**

5 juillet 2023 : dépôt d'un avant-projet (deux A4 recto verso maximum) sous forme de **note d'intention** artistique et des précisions sur la démarche participative envisagée

30 juillet 2023: notification aux candidats présélectionnés qui recevront des instructions pour le dépôt d'un projet plus affiné

15 août 2023 : dépôt du projet finalisé.

Courant septembre 2023 : choix des 3 candidatures retenues.

LES TROIS PILIERS DU PLAD COMME AXES DE RÉFLEXION

Un art engagé et écologique

Le land art intègre les processus naturels qui entraînent sa destruction et cette caractéristique est aussi une interrogation sur notre devenir et notre présence au monde. C'est aussi l'occasion de faire l'éloge de la fragilité, du transitoire, de l'éphémère, à l'image de notre vie.

« *L'art écologique sera plus important demain qu'il n'était hier* » (Paul Ardenne). Les œuvres originelles de l'art dit écologique, au temps où elles ont été faites, sont passées inaperçues. Joseph Beuys, par exemple, et ses *7000 chênes* en 1982 (il fait planter ces milliers d'arbres autour de Kassel) n'avaient pas suscité un grand intérêt. C'est désormais devenu une œuvre mythique, inscrite dans l'histoire de l'art.

L'art écologique « *n'est pas seulement un art qui s'intéresse à l'environnement, c'est un art de combat pour prendre des décisions.* » (Paul Ardenne)

Il s'agit donc d'un art fondamentalement habité par la question de la prise de conscience.

A travers ce sentier, la Ferme de Chosal défend un art engagé, porteur de sens et de réflexions sur l'avenir et les choix de notre société, d'une époque (anthropocène) où l'homme exerce la principale force de changement sur Terre.

Un art inclusif

Les travailleurs handicapés de la Ferme de Chosal sont étroitement associés à l'organisation et au développement du PLAD. Ils bénéficient des contenus artistiques et environnementaux du projet et de l'ouverture culturelle apportée par le projet. Mais ils y participent également : avec l'équipe professionnelle éducative et artistique, les travailleurs handicapés contribuent aux processus de décision, accompagnent les artistes invités dans la réalisation de leurs œuvres et concourent à la médiation des œuvres auprès du grand public, enfin ils partagent leur vie en accueillant pour dîner les artistes chez eux.

Un art accessible

Le Land Art, par ses créations dans la nature, est une discipline de l'art contemporain très accessible aux personnes habituellement éloignées des offres culturelles. A travers ce sentier et ses œuvres, la Ferme de Chosal fait appel à la sensibilité naturelle que chacun possède et peut mobiliser, sans avoir nécessairement reçu une éducation artistique au cours de son existence.

Seront retenues les propositions qui font écho à ces engagements.

Les candidats sont par ailleurs invités à prendre connaissance des réalisations passées (plus de 30 à ce jour), et, pour ceux qui le peuvent/souhaitent, à venir découvrir les lieux et s'en inspirer pour leur propositions.

THEME

INTER-ACTIONS

Inter-agir, Inter-médiaire, Inter-roger, Inter-connecter : 2024 fait place aux INTER-ACTIONS!

Avec ces 3 résidences artistiques, la Ferme de Chosal souhaite faire la part-belle aux initiatives interactives.

INTER-ACTIONS : avec les ouvriers de la Ferme de Chosal, coréalisateur des œuvres auprès des artistes, puis – une fois les œuvres réalisées – médiateurs de ces dernières auprès du public.

INTER-ACTIONS : avec le public justement. Cette interaction pourra prendre différentes formes : physique, sensorielle, cognitive, émotionnelle, ludique... Les œuvres devront être pensées de manière à susciter une proximité directe avec le visiteur. Ici l'interaction est suggérée de manière à placer le public au cœur de l'expérience artistique.

INTER-ACTIONS : avec l'environnement. La Ferme de Chosal est implantée au cœur d'un écrin de nature de 12ha. De la rivière à la forêt, en passant par les plaines maraîchères, l'environnement se présente comme un lieu d'implantation (pour l'œuvre) autant qu'une source d'inspiration (pour l'artiste).

INTER-ACTIONS : entre les œuvres ! Les artistes auront la liberté de proposer la création d'une œuvre faisant écho à une autre déjà créée (sur le site), sans dénaturer cette dernière.

INTER-ACTIONS : avec le territoire. En fonction des projets soumis, l'implantation d'une œuvre « hors les murs » pourra être envisagée, de manière à créer une résonance entre le sentier « Art & Nature » et le territoire adjacent.

L'interaction est ainsi un moyen pour l'art inclusif de transcender les éventuelles barrières, faisant d'une œuvre un trait d'union entre l'art et son environnement, entre l'artiste et son public considérant l'art comme un levier d'émancipation individuelle et collective.

MODALITES DEPOT DES CANDIDATURES

Pièces à transmettre :

- **Avant projet** (2 pages A4 max) décrivant la réalisation envisagée le plus précisément possible. Les artistes des dossiers présélectionnés seront appelés à transmettre, le cas échéant, une version plus aboutie du projet, précisant certains aspects (techniques etc.)
- Note précisant la **démarche participative** envisagée et permettant d'associer les ouvriers (en situation de handicap mental) à la cocréation de l'œuvre.
- Portfolio (facultatif)
- CV
- SIRET

Les dossiers de candidatures seront à transmettre:

- par mail (au format PDF) à Charlène ARDUINI – Directrice Artistique :

Mail : direction.plad.fermedechosal@aapei-epanou.org / tel : +33 (0)6 88 99 29 58

- À défaut, par courrier postal à l'adresse suivante:

Ferme de Chosal
PLAD / Direction artistique
98 route de l'usine -Chosal
74350 – Copponex